

Fiche 14

La voix active et la voix passive



Complétez ce texte pour reconstituer la leçon.

- À la voix passive, ce n'est pas le sujet qui fait l'action mais le

Ex. : *Les élèves sont représentés au conseil de classe*

- Le de la voix active devient le sujet de la voix passive.

Ex. : Voix active : *Les vigiles fouillent les sacs des visiteurs.*

Voix passive :

- Pour conjuguer un verbe à la voix passive, on emploie au temps et au mode voulus et on y ajoute le participe passé.

Ex. : à l'indicatif :

Présent	Futur	Passé simple
<i>Je suis nommé</i>	<i>Je</i>	<i>Je</i>

Passé composé	Futur antérieur	Plus-que-parfait
<i>J'</i>	<i>J'</i>	<i>J'</i>

- On ne peut mettre à la voix passive que les verbes qui ont un COD, les verbes Pour les autres verbes, c'est impossible.

Ex. : *Les passants piétinent les feuilles mortes.* → voix passive possible ? oui non

Les passants marchent vite. → voix passive possible ? oui non